

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 19 (1961)

Heft: 3

Artikel: Italie : un profil économique

Autor: Turchi, Costanzo M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-135341>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Italie : un profil économique¹

Costanzo M. Turchi

professeur assistant d'économie d'entreprise
et de finance, IPSOA, Turin

Introduction

La formation de la Communauté économique européenne a ouvert d'importantes perspectives d'affaires à l'intérieur de la zone des six pays membres et suscite de nouvelles possibilités de développement commercial tant à l'intérieur de la zone qu'entre cette dernière et les pays qui n'en font pas partie, tels que la Suisse.

Beaucoup d'industries suisses ont été, sont ou seront confrontées avec de nouveaux problèmes: en particulier, les hommes d'affaires devront envisager l'opportunité — ou éventuellement la nécessité — d'augmenter leurs efforts en vue de *créer des sociétés affiliées* ou d'*acquérir des participations dans des sociétés existantes*, à l'intérieur de la Communauté. Et il leur faudra choisir le ou les pays dans lesquels il semblera le plus approprié d'étendre leurs intérêts.

Au cours de ces dernières années, l'Italie a très bien réussi à gagner la confiance d'un nombre toujours plus grand de bailleurs de fonds étrangers. Les conditions économiques et juridiques qu'elle offre actuellement, de même que son appartenance à la Communauté économique européenne, devraient attirer les capitaux et les entreprises étrangers sur une échelle toujours plus grande.

Le « miracle » italien

Un journal financier influent, *The Financial Times*, de Londres, écrivait il y a quelques mois: *Si l'on se souvient des années 1950 comme de la décennie du « miracle économique allemand », il semble que les premières années 1960 pourront être décrites comme celles d'un phénomène similaire en ce qui concerne l'Italie.*

En fait, les performances de l'économie italienne présentent tous les signes conventionnels d'un *miracle économique*. Un accroissement exceptionnellement important des *réserves d'or et de devises* a eu lieu; ces dernières ont doublé au cours des deux dernières années et leur niveau actuel a placé l'Italie au quatrième rang des nations du globe².

Tandis que la première ligne des réserves anglaises est à peine suffisante pour financer trois mois d'importations pour le Royaume-Uni seulement, *les réserves de l'Italie peuvent confortablement financer l'approvisionnement venant de l'extérieur pendant plus d'une année*. En outre, alors que, pour autant qu'elles soient calculées d'après le nombre de mois pendant lesquels les importations sont couvertes, les réserves de la Suisse ont diminué de 18 à 13 mois depuis 1953, celles de l'Italie ont passé de 4 mois et demi à 12 mois durant la même période.

¹ Cet article a été traduit en français par M. H. Leuzinger.

² En 1960, l'Italie a été le principal client du marché de l'or de Londres et y a acquis pour 8 millions d'onces de métal. Voir statistique en page 240 de la présente *Revue économique et sociale*.

TABLEAU 1

Réserves d'or et de devises étrangères des principaux pays industriels

Pays	1959 en millions de \$	1953 en millions de \$
Etats-Unis	10.507 (14)	22.091 (22,5)
Suisse	2.068 (13)	1.768 (18)
Italie	3.337 (12)	952 (4,5)
République fédérale d'Allemagne	5.767 (8)	1.956 (6)
Belgique et Luxembourg	1.333 (4,5)	1.088 (5,5)
Japon	1.322 (4,5)	823 (4)
Pays-Bas	1.461 (4,5)	1.225 (6,5)
France	1.720 (4)	829 (2,5)
Royaume-Uni	2.736 (3)	2.518 (3,5)
Suède	420 (2)	507 (4)

NOTE: Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de mois pendant lesquels les importations sont couvertes par les réserves.

SOURCE: Organisation des Nations Unies.

TABLEAU 2

Eléments constitutifs des exportations italiennes en pour-cent, de 1954 à 1959

Année	Produits alimentaires, boissons et bétail	Textiles	Produits industriels	Divers	Total
1954	25,0	20,6	19,3	35,1	100
1955	22,6	19,5	21,9	36,0	100
1956	23,0	18,1	23,1	35,8	100
1957	24,0	17,1	25,8	33,1	100
1958	20,4	15,6	30,1	33,9	100
1959	18,3	17,4	30,3	34,0	100

SOURCE: ISTAT, Bureau des statistiques du Gouvernement italien.

TABLEAU 3

Balance des paiements globale de l'Italie (1951-1959)

(En millions de dollars)

Année	Importations ¹	Exportations ¹	Balance commerciale	Autres éléments de la balance	Déficit (—) ou surplus (+)
1951	—2017	+1580	—437	+592	+155
1952	—2085	+1356	—728	+635	—93
1953	—2118	+1333	—785	+728	—57
1954	—2221	+1474	—747	+693	—54
1955	—2518	+1729	—789	+898	+109
1956	—2908	+2078	—830	+939	+109
1957	—3332	+2452	—880	+1166	+286
1958	—2969	+2528	—441	+1291	+859
1959	—3258	+2873	—385	+1149	+764

¹ Ces chiffres sont compris CIF.

SOURCE: INCE (Istituto Nazionale per il Commercio con l'Estero).

On prétend souvent que le meilleur indice de la vie économique d'un pays est son *commerce extérieur*. Jusqu'à il y a relativement peu de temps, les *importations italiennes* consistaient principalement en produits finis: surtout des textiles, des machines et même des produits alimentaires en conserves.

Le développement de l'industrialisation, cependant, a graduellement fait de l'Italie l'un des pays fortement industrialisés du monde. En fait l'*indice global de la production industrielle* est passé de 100 en 1954 à 157,9 en 1959 et 182 en 1960, soit une augmentation de 15,3 % entre ces deux dernières années ou de 136 % de 1950 à 1960.

Actuellement, avec ses exportations qui ont augmenté de près de 300 %, comparées avec les niveaux d'avant-guerre, on peut dire que les changements fondamentaux de la structure du commerce italien offrent une démonstration intéressante de l'évolution de son système de production ¹.

Comme on peut le constater d'après les tableaux 2 et 3, l'Italie a réussi, au cours de la dernière décennie, à améliorer le rapport réserves/importations plus que tout autre pays au monde; durant ces dernières années, elle a presque doublé ses exportations et elle a vu passer sa balance des paiements internationale d'un « déficit » de 93 millions de dollars en 1952 à un « surplus » de 764 millions de dollars en 1959.

Si on considère maintenant le volume des exportations et des importations (voir tableau 4) on remarque que l'Italie, comme le Japon et la République fédérale d'Allemagne, a réussi à promouvoir une forte expansion de ses exportations.

TABLEAU 4
Indices du volume du commerce extérieur pour l'année 1959 (1953 = 100)

Pays	Exportations	Importations
Japon	285	179
République fédérale d'Allemagne	222	248
<i>Italie</i>	201	139
Pays-Bas	167	168
France	165	146
Belgique-Luxembourg	154	154
<i>Suisse</i>	151	168
Suède	159	155
Etats-Unis	125	142
Royaume-Uni	121	124

SOURCE: Fonds monétaire international.

TABLEAU 5
Positions occupées dans la course mondiale aux exportations industrielles

(Comparaison entre 1959 et 1958 en %)

Japon	+20,8 %
<i>Italie</i>	+16,8 %
Pays-Bas	+15,7 %
France	+14,8 %
République fédérale d'Allemagne occident.	+12,0 %
Belgique-Luxembourg	+9,2 %
<i>Suisse</i>	+8,5 %
Suède	+7,5 %
Canada	+6,5 %
Grande-Bretagne	+4,5 %
Etats-Unis	-1,1 %

SOURCE: Fonds monétaire international.

De plus, le taux d'augmentation des importations italiennes a été beaucoup moins élevé que celui des exportations, ce qui explique en partie l'accroissement rapide des réserves ².

D'autre part, en République fédérale d'Allemagne, par exemple, les exportations et les importations ont augmenté plus ou moins dans la même proportion, mais comme ce pays

¹ Comme on peut le voir dans le tableau 2, l'exportation des produits industriels a augmenté de 11 %, tandis que les exportations de produits alimentaires et de textiles ont diminué respectivement de 6,7 % et de 2,8 % de 1954 à 1959.

² En 1960, toutefois, les importations se sont accrues de 40,2 % et les exportations seulement de 25,3 % par rapport à 1959. Le déficit commercial a augmenté par conséquent de 135,2 %.

avait déjà, en 1953, une balance commerciale favorable, son surplus d'exportations a, en termes absolus, augmenté régulièrement.

Si nous examinons cette tendance générale à la lumière des deux dernières années sur lesquelles nous possédons des données précises, soit 1958 et 1959, nous pouvons mieux évaluer la performance de l'Italie dans cette course mondiale aux exportations.

Parmi les principaux pays industriels, l'Italie n'a cédé le pas qu'au Japon, avec une augmentation des exportations de 16,8 % entre 1958 et 1959, contre 20,8 % pour son grand rival d'Extrême-Orient.

La Suisse n'apparaît que bien plus bas dans cette liste — avec moins de 9 % — mais pas aussi bas que le Royaume-Uni — avec une augmentation de 4,5 % seulement — et que les Etats-Unis — avec une diminution de 1,1 %.

De pays traditionnellement producteur et exportateur de fruits et de légumes, de vin et de spaghettis, l'Italie est devenue brusquement un fournisseur mondial de biens industriels. Les exportations de produits industriels — qui ont produit 870 millions de dollars en 1959 — ont été de 60 % supérieures à celles de l'ensemble des produits alimentaires.

Un réseau de ventes dans toutes les régions du monde

Les entreprises italiennes sont parvenues à s'assurer et à exécuter des contrats internationaux gigantesques tels que le *barrage de Kariba*, en Rhodésie, et la construction du *complexe sidérurgique du Venezuela*. Les automobiles¹, les scooters, les machines à écrire, les machines à calculer et les machines à coudre de provenance italienne sont actuellement vendus dans le monde entier.

En 1960, 203.935 véhicules à moteur italiens ont été exportés (à savoir 197.935 automobiles, 5632 camions et 365 autobus) comparé à une production totale de 644.617 unités. Récemment, la société par actions *Ing. C. Olivetti & Co.*, qui fabrique des machines à écrire et d'autres machines de bureau, s'est assuré le contrôle d'une des industries similaires parmi les plus anciennes et les plus importantes des Etats-Unis: The Underwood Company.

Des milliers de tonnes de caoutchouc synthétique italien sont en train d'être livrés à la Russie et à la Chine populaire. Des machines-outils et de l'équipement pour pipe-lines sont aussi fournis à l'Est². L'acier italien est utilisé même pour la construction de voitures automobiles non italiennes. Enfin un accord portant sur 150 millions de dollars est en cours de négociations avec l'*Inde* pour la fourniture d'*équipement pétrolier*.

Les grandes entreprises industrielles américaines, suisses et allemandes doivent peu à peu s'habituer à compter avec la concurrence des entreprises italiennes pour les contrats internationaux les plus importants, contrats dont l'importance ne fait que croître, notamment en relation avec l'évolution des pays en voie de développement.

Même en Italie, on se demande souvent comment une évolution aussi surprenante a pu se produire. La révolution industrielle, qui est à l'origine des grandes nations industrialisées de l'Occident, était essentiellement basée sur la possession de la *houille* et d'*autres matières premières* et sur la *capacité nationale, scientifique et technique*, de les exploiter grâce à l'*esprit d'initiative* et à une *main-d'œuvre qualifiée*.

¹ La *production d'automobiles* est passée de 369.374 en 1958 à 470.659 en 1959 pour atteindre 595.907 au cours de 1960, dont 33,2 % ont été exportés.

² De nombreux milieux industriels italiens considèrent qu'exporter à l'Est est un véritable « challenge » pour l'industrie de la péninsule, du fait des *exigences techniques* qui sont imposées par les acheteurs soviétiques. Cf. P. GÆTSCHIN: « Les industriels italiens seraient stimulés par le standing technique exigé par l'URSS », *Gazette de Lausanne*, 8 février 1961.

La nature, en Italie, n'a guère été généreuse en matières premières; et, dans la lutte pour le contrôle international des ressources en matières premières et des marchés, l'Italie, une fois de plus, a été une des dernières venues.

Au cours des quinze dernières années, ces désavantages ont été surmontés en partie. Et pourtant, la seule matière première importante qui ait été découverte sur le territoire national italien est le *gaz naturel*. Le gaz naturel de la vallée du Pô est certes un apport substantiel, mais il ne suffit pas à expliquer l'évolution industrielle récente. Il est manifeste que *d'autres facteurs* ont contribué à rendre l'équilibre économique général favorable à l'Italie.

A ce propos, on peut même se demander si certains des obstacles qui s'opposaient au développement de l'industrie italienne durant les cent dernières années ou plus — c'est-à-dire le manque de matières premières et de marchés — ne jouent pas actuellement un rôle propulsif. Il n'est pas exclu que l'absence même de houille, de minerai de fer et de matières premières, d'un obstacle qu'elle était, soit devenue au cours des quinze dernières années un stimulant au développement industriel de l'Italie. A beaucoup de points de vue, la réponse est probablement affirmative.

A l'heure actuelle, pour son charbon l'Italie dépense moins que la France ou que la plupart des pays européens qui en produisent. La même chose est vraie pour les matières premières. N'ayant pratiquement aucune production domestique ou coloniale de matières premières à protéger et à favoriser, l'Italie est en mesure soit d'acheter au fournisseur le meilleur marché soit d'échanger ses produits finis contre des matières premières sur des marchés qui, sans ce trafic réciproque, ne pourraient acheter des produits italiens. En ce sens, l'Italie bénéficie des mêmes conditions favorables que celles que connaît la Suisse.

L'inexistence d'engagements coloniaux est aussi devenue un facteur positif tant sur le plan économique que sur le plan politique.

En outre, le nombre très élevé de *chômeurs* en Italie a, paradoxalement, favorisé le développement économique des quinze dernières années. Sans la masse de main-d'œuvre libérée progressivement par ce chômage initial, l'Italie n'aurait pas pu soutenir le rythme d'expansion qu'a atteint son développement après la guerre. A ce facteur, on pourrait ajouter *l'excédent de capacité* dans certaines industries (textiles) qui a permis de répondre rapidement à la demande, notamment en 1960.

Un autre facteur favorable a été *l'aide américaine*, qui a permis à l'Italie de parer à la pénurie de devises étrangères; ce problème aurait été quasi insoluble sans cet appui extérieur ¹.

Enfin, un élément essentiel, sans lequel tous les autres facteurs combinés n'auraient pas été suffisants, a été celui de *l'ardeur au travail*, de *l'esprit d'entreprise* et du *système fiscal* qui n'a pas eu d'effet de freinage sensible.

Le « boom » a aussi été rendu possible par la *politique économique poursuivie par tous les gouvernements italiens depuis 1947*. Fondamentalement, elle a été une politique économique libérale orthodoxe ² destinée à assurer à l'entreprise privée les conditions indispensables à son expansion, sans aucune tentative sérieuse de la diriger dans une direction ou dans une autre ³.

¹ Il convient aussi d'ajouter l'afflux de capitaux privés américains et européens au cours de ces dernières années; voir note plus loin.

² Cf. KAREL HOLBIK: *Italy in international cooperation — The achievements of her liberal economic politics*, Padoue, 1959.

³ On ne saurait cependant négliger le rôle joué par les nombreuses entreprises publiques et semi-publiques contrôlées par le Gouvernement italien, notamment l'IRI et l'EN. Sont sous contrôle direct de l'Etat: 35 % des dépôts bancaires; 100 % de la production d'antimoine; 55 % du fer; 45 % de l'acier; 80 % des chantiers navals; 99 % du charbon; 60 % du gaz naturel; 20 % de la marine marchande; 30 % de l'électricité, etc.

La *stabilité monétaire* et la confiance dans la lire et dans les perspectives économiques de l'Italie ont aussi été des points forts.

Enfin, il faut aussi mentionner l'influence particulièrement positive qu'a eue, pour le développement de l'Italie, sa participation active aux *organisations européennes libérales*, créées dès 1948, à savoir l'*Organisation européenne de coopération économique* et l'*Union européenne de paiements*. Sans elles, les résultats actuels auraient été impossibles.

L'heureux résultat en a été le taux élevé des investissements actuels¹, atteint sans aucune coercition et tout en évitant l'inflation et la dévaluation.

De grandes quantités de *capitaux privés étrangers* ont été attirés en Italie par ces circonstances favorables et ont contribué à leur tour à la croissance économique².

Forte liquidité monétaire

L'évolution économique décrite ci-dessus a aussi favorisé le maintien d'une *abondante liquidité monétaire*, comme on peut le constater en particulier sur le *marché du crédit*. Cette liquidité monétaire, à son tour, a constitué un facteur important d'expansion.

Cette tendance a atteint son point culminant vers le milieu de l'année 1959, lorsque les banques ont enregistré l'un des rapports les plus bas entre les investissements existants et les dépôts, les premiers représentant 64,5 % des seconds.

¹ Cf. *Neue Zürcher Zeitung*: « Die Realkapitalbildung in Italien », 29 janvier 1961, et « Die Finanzierung der Investitionen in der italienischen Wirtschaft », 14 février 1961.

² Le total de ces capitaux nouveaux a atteint près de 235 millions de dollars en 1959 et près de 200 millions en 1960.

La Suisse, avec le Liechtenstein, a été la *plus grande pourvoyeuse de capitaux étrangers en Italie* (49,6 % du total) et l'Istituto Mobiliare Italiano vient de lancer un emprunt de Fr. 50 millions sur le marché suisse des capitaux. Les Etats-Unis viennent en deuxième rang avec 16,9 % du total. Il semble donc que seulement 17 % de tous les capitaux étrangers investis en Italie en 1960 soient d'origine nord-américaine. Cependant, ce chiffre ne comprend pas les investissements des sociétés américaines par l'entremise des sociétés « holding » domiciliées dans les « paradis fiscaux » que sont la Suisse, le Canada, le Venezuela, le Liechtenstein et le Panama. Une partie considérable des capitaux investis en Italie est venue de ces pays. On peut raisonnablement en déduire qu'une grande partie de ces capitaux appartient à des entreprises américaines.

Nous savons par exemple que la Monsanto Chemical Company a fait un investissement important en Italie par l'intermédiaire de Monsanto Overseas S. A., Panama, et que Beloit Iron Works, de Beloit dans le Wisconsin, a fait de même par l'intermédiaire de Beloit International Corporation, Caracas, Venezuela. Selon l'étude du U.S. Department of Commerce: « U.S. Business Investments in Foreign Countries », les investissements directs américains en Italie s'élevaient à 280 millions de dollars en 1958 et à 313 millions de dollars en 1959.

Une analyse de la répartition par secteur économique de l'importance des investissements privés étrangers en Italie montre que le plus grand pourcentage (28,8 %) est investi dans l'industrie métallurgique et mécanique, suivie de l'industrie chimique (11,6 %) et de l'industrie du pétrole (10,7 %). Alors que l'afflux de capitaux étrangers vers l'Italie s'accroissait, cette dernière accélérât aussi ses propres investissements privés à l'étranger. Jusqu'en 1959, les *investissements italiens à l'étranger* étaient considérablement handicapés par les restrictions qui imposaient aux résidents l'obtention d'une autorisation avant de pouvoir procéder à n'importe quelle forme d'investissements ou de prêts à l'étranger. Une importante mesure adoptée en juillet 1959 a modifié la situation et permet aux entités juridiques domiciliées en Italie de prendre des participations et d'acquérir des actions dans des sociétés étrangères exerçant le même genre d'activité sans qu'une autorisation soit nécessaire. En conséquence, les investissements privés à l'étranger, qui se montaient à 12,1 millions de dollars en 1957 et à 12,5 millions en 1958, ont sauté à 33,7 millions de dollars en 1959 et à 79,6 millions au cours des neuf premiers mois de 1960.

Le nouveau rôle de l'Italie comme *exportatrice de capitaux*, rendu possible par le renforcement considérable de ses réserves d'or et de dollars durant les trois dernières années a eu pour conséquence une participation de plus en plus importante à l'*assistance des pays sous-développés*.

Bien que l'Italie ait encore un certain nombre de problèmes à résoudre sur son propre territoire, comme en témoigne le projet à long terme pour l'industrialisation de la région sous-développée du Sud (« Mezzogiorno »), elle s'est cependant efforcée, dans les limites de ses ressources, à résoudre le problème de l'approvisionnement des pays sous-développés en biens de production et en capitaux.

L'aide financière totale que l'Italie a accordée aux pays sous-développés a été estimée à 71,5 millions de dollars en 1958 et à 178,8 millions en 1959. Voir notamment les statistiques publiées par l'OECE à ce sujet, qui sont reproduites en page 238 de la présente *Revue économique et sociale*.

Durant la seconde moitié de l'année, cependant, ce rapport s'est remis à hausser, en particulier à la suite d'un accroissement de la demande de crédits.

Le *marché financier* a aussi été caractérisé par une liquidité exceptionnelle; l'une des conséquences en a été le fait que les *bourses italiennes* ont connu en 1959 un volume double d'opérations, représentant un mouvement monétaire trois fois plus grand par rapport à celui de 1958. En outre, les cours des actions ont haussé d'environ 50 %, provoquant une diminution du *rendement moyen des actions* de 5,2 % à 3,6 %.

Les responsables de la politique monétaire italienne, au lieu d'envisager une réduction de la liquidité, ont préféré en tirer profit pour faire pression sur les *taux d'intérêt*, qui ont été ramenés à l'heure actuelle à des niveaux sensiblement proches de ceux des marchés financiers étrangers les plus importants.

Cela est certainement une politique appropriée si l'on veut *encourager les investissements* dont l'économie italienne, qui est en partie encore sous-développée, a tant besoin. Cette constatation nous amène à examiner maintenant de plus près l'évolution récente du marché de l'argent italien.

Les caractéristiques dynamiques du crédit commercial en Italie

La guerre d'abord et l'inflation de l'après-guerre ensuite ont eu des répercussions profondes sur les marchés financier et monétaire, et ont rendu ainsi l'œuvre de réhabilitation très difficile dans ces secteurs.

L'inflation « galopante » une fois contenue vers 1947-1949, le système de crédit italien s'attela activement à l'œuvre de reconstruction donnant le départ à une phase d'expansion remarquable qui a accompagné le processus de développement industriel et qui, eu égard à son envergure, n'a pas de précédent dans l'histoire du pays.

Tout en nous limitant à l'examen du crédit ordinaire ou commercial, nous constatons que le niveau d'avant-guerre des dépôts et des prêts bancaires a été, si on se fonde sur des prix constants, égalé et dépassé dès 1952, tandis que la valeur globale des capitaux et des réserves plafonne encore autour de 70 %, nonobstant les fortes augmentations de capital durant ces dernières années.

Aujourd'hui le *volume des dépôts* est, sur la base de prix constants, environ 2,7 fois plus grand que celui de 1938 et le *volume des avances* approximativement 2,8 fois. A fin 1959, l'*épargne bancaire* équivalait à 58,4 % du revenu national net, comparé à 40 % en 1938, tandis que l'accroissement annuel des dépôts bancaires a été de 8,5 % du revenu national pendant la même période. Au cours des neuf années séparant 1950 de 1959, les dépôts bancaires en valeurs monétaires courantes ont augmenté à un taux annuel composé de 16,5 %, tandis que le revenu national net, basé sur les prix courants du marché, a augmenté au taux annuel de 8 % seulement.

A fin 1959, les institutions de crédit commercial étaient en Italie au nombre de 1266, avec 8713 unités si l'on tient compte des sièges principaux et des succursales et agences.

Comme on peut le voir d'après le tableau 6, grâce à la diminution du nombre des institutions bancaires et à l'augmentation du nombre des succursales et agences dans les années qui ont suivi la guerre, le *mouvement de concentration bancaire* a prolongé un phénomène commencé il y a longtemps et dont les causes pourraient être recherchées, aussi bien en Italie que dans d'autres pays industrialisés, dans les caractéristiques même du développement économique contemporain ¹.

¹ Sur la concentration de l'industrie italienne, voir les deux études publiées par la *Rivista internazionale di scienze economiche e commerciali*, Milan: « Le Maggiori Imprese Italiane » (1957) et « Rapporto sull'Industria Italiana » (1959).

Le rapport entre succursales et sièges sociaux était de 4 à 1 en 1938 et a augmenté depuis lors à 6,9 à 1 en 1959.

Pas à pas, cette « déflation » du système bancaire au niveau des institutions a provoqué une extension sensible de la *décentralisation du réseau des services bancaires*, extension plus marquée dans le sud que dans le nord et le centre de l'Italie. Cette évolution a eu des répercussions complexes sur la participation des différents types d'institutions de crédit à la collecte des dépôts.

En résumé, à fin 1959, 8 des plus grandes banques du type: *Institutions de crédit de droit public* et *Banques d'intérêt national*¹ détenaient 40,3 % du total des dépôts bancaires; 88 Banques d'épargne et Caisses de prêts sur gage de première classe en détenaient 24 %; 270 autres institutions en détenaient 34 %, tandis que les 900 établissements moins importants n'en détenaient que 1,5 %.

Sources d'approvisionnement du marché de l'argent ²

Au cours des neuf années qui vont de 1950 à 1959, les fonds disponibles auprès du système bancaire pour les avances se sont accrus de 270 %.

Parmi les diverses sources d'approvisionnement, les *dépôts*, qui représentent environ 90 % du total, ont augmenté de près de 300 %.

¹ Le système bancaire italien est réglementé principalement par la *loi n° 375* du 12 mars 1936, communément appelée le *Code bancaire italien*. Après avoir admis le principe que les services bancaires et la collecte et la garde de l'épargne sous n'importe quelle forme sont en général d'intérêt public, la loi contient des dispositions réglementant ces services par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux. La surveillance légale des activités bancaires en Italie est exercée collectivement par une commission présidée par le Ministre des Finances. Le Gouverneur de la Banque d'Italie assiste aux réunions de la commission. La Banque d'Italie n'est pas seulement la banque d'émission, mais elle sert encore de banque centrale et de banque des banques. En vertu de cette loi, les banques sont divisées en institutions de financement *à long et à moyen terme*, d'une part, et en banques autorisées à financer *les opérations à court terme*, d'autre part.

La disposition la plus importante en ce qui concerne les banques finançant des opérations à long et à moyen terme est celle qui leur interdit de procéder à des augmentations de leur capital social par l'émission d'actions nouvelles ou d'obligations sans l'approbation préalable de l'autorité de surveillance. De plus, ces banques ne peuvent participer à des syndicats en vue de la mise sur le marché d'actions ou d'obligations dont l'émission n'a pas été autorisée à l'avance. Ceci démontre incidemment que tout libéral que soit le système économique italien, il comprend aussi des contrôles de sauvegarde.

Les banques de crédit à long et à moyen terme, qui d'une manière générale ne peuvent accepter des dépôts et dont les moyens de financement proviennent pour la plupart du marché financier — émission de titres, obligations, etc. — sont classées comme suit:

- a) *institutions de crédit agricole,*
- b) *institutions de crédit immobilier,*
- c) *institutions de crédit industriel et de travaux publics.*

La plus importante organisation parmi ces dernières est l'*IMI (Istituto mobiliare italiano)*.

Parmi les banques commerciales, soit celles qui financent les opérations à court terme, il faut distinguer:

Les institutions de crédit de droit public (Banco di Napoli, Banco di Sicilia, Banca Nazionale del Lavoro, Banco di Sardegna, Istituto San Paolo di Torino et Monte dei Paschi di Siena). Ces banques tirent leurs noms de leur longue tradition de banques publiques, des services qu'elles mettent à la disposition des organismes gouvernementaux et du fait qu'elles *doivent* avoir dans leurs conseils d'administration un représentant officiel du Ministère des finances, qui joue le rôle de contrôleur pour le compte du Gouvernement.

Les banques d'intérêt national (Banca Commerciale Italiana, Credito Italiano, Banco di Roma). Les Banques de cette catégorie doivent avoir des succursales ou agences dans 30 provinces au moins et doivent être spécialement autorisées. Elles doivent être constituées ou sous la forme de sociétés de capitaux ou de sociétés à responsabilité limitée. Leurs actions doivent être nominatives et ne peuvent appartenir à des étrangers. Ces banques sont soumises au contrôle de l'institution gouvernementale IRI (Istituto per la ricostruzione industriale), qui détient d'ailleurs la majorité des actions de ces banques.

(Suite des notes à la page suivante.)

TABLEAU 6

Institutions de crédits, sièges et centres bancaires

(Chiffres à la fin de chaque période)

Année	Institutions de crédit	Branches	Centres bancaires
1938	1849	7384	3818
1950	1261	7773	4113
1951	1240	7826	4088
1952	1243	7842	4087
1953	1236	7874	4096
1954	1237	7910	4105
1955	1243	7964	4126
1956	1237	8269	4256
1957	1234	8631	4440
1958	1247	8651	4452
1959	1266	8713	4481

SOURCE: Banca d'Italia.

TABLEAU 7

Provenance des fonds des institutions de crédit italiennes(Chiffres à la fin de chaque période — en millions de dollars)¹

Année	Dépôts	%	Capital et réserves	%	Autres sources	%	Total	%
1950	3.576	84,3	75	1,7	593	14,0	4.244	100
1959	14.114	89,9	493	3,1	1.103	7,0	15.710	100

¹ La répartition en pour-cent a été calculée sur la base des chiffres entiers.

SOURCE: Banca d'Italia.

Les *fonds propres* (capital social et réserves) ont augmenté de 560 % et diverses « autres sources mineures »¹ ont augmenté de 86 %.

Il y a eu en conséquence une accentuation progressive de l'importance des dépôts et des fonds propres d'une part et, d'autre part, une régression progressive des « autres sources mineures ».

(Suite des notes de la p. 233.)

Les institutions de crédit ordinaires (qui comprennent les sièges des banques étrangères en Italie).

Les caisses d'épargne et les caisses de prêts sur gage.

Les banques coopératives populaires.

Les banques agricoles et artisanales.

(Voir à ce sujet l'excellente brochure de l'Union de Banques Suisses: *L'Economie italienne*, octobre 1958.)

² Les statistiques concernant les institutions de crédit utilisées ci-après sont celles de la Banca d'Italia et comprennent 365 institutions qui détiennent 99 % du montant total des dépôts. Toutes les valeurs sont exprimées en dollars nord-américains (1 dollar = 625 liras).

¹ Chèques en circulation, avances et billets escomptés par la Banca d'Italia, comptes courants auprès des agences agricoles du Gouvernement, comptes courants auprès des « sections spéciales » des banques et fonds d'investissement.

Avant d'analyser plus avant l'évolution des dépôts bancaires, il est opportun de rappeler qu'ils représentent seulement 80 % de la totalité des dépôts alors que le 20 % restant est absorbé par les dépôts d'épargne auprès de l'*Administration d'épargne postale*. Les dépôts effectués auprès de cette dernière ont enregistré de 1950 à 1959 une augmentation de 174 %, qui est manifestement inférieure à celle des dépôts bancaires.

Si l'on tient compte de l'*élément démographique*, on constate que, si à fin 1950, les dépôts bancaires se montaient à 75,6 dollars *par tête*, à fin 1959, ils avaient atteint 278,4 dollars.

En ce qui concerne les sources externes moins importantes de l'approvisionnement du marché de l'argent, une mention particulière devrait être faite des *billets escomptés par la Banque Centrale*, puisque, actuellement, elle constitue la plus abondante parmi les sources secondaires, nonobstant son importance restreinte si on la compare, par exemple, au rôle d'une telle Banque dans le système bancaire des pays anglo-saxons. A fin 1959, près de 360 millions de dollars provenaient de cette source contre près de 150 millions en 1950.

Avances commerciales

Le volume des *avances*¹ des banques commerciales en Italie a enregistré au cours des neuf dernières années un taux annuel composé de croissance de 15,4 %, ce qui est légèrement inférieur au taux correspondant des dépôts.

Cette différence est due au ralentissement de l'activité économique causé par la récession mondiale de 1958, ainsi que cela ressort des fluctuations du *rapport entre les avances et les dépôts*, qui, comme nous le savons, est l'un des indices de la liquidité du système bancaire.

En fait, en 1960, une accélération notable du rythme des avances s'est produite avec comme conséquence une réduction de la liquidité des banques.

Si on compare la *répartition des avances*² entre les grandes catégories des activités économiques, la diminution de l'importance de l'*agriculture* est tout particulièrement manifeste à côté de l'ampleur qu'a prise l'*industrie* au cours de la dernière décennie, et cela en particulier dans *les secteurs de la métallurgie*³ et de la *mécanique*, alors qu'une diminution est intervenue dans le volume des avances à l'*industrie textile*. Ceci reflète le fait que la part des industries manufacturières, des industries extractives et des services publics dans le produit national brut est passée de 29 % en 1948 à 39 % en 1959⁴.

Finalement, un fait digne d'attention résulte de l'augmentation remarquable *des avances en monnaies étrangères* qui ont passé, quoique irrégulièrement, de 118 millions de dollars en 1950 à 685 millions à fin 1959.

Dans l'ensemble, on peut dire que l'activité des banques italiennes a eu tendances, au cours de ces années, à refléter le processus d'industrialisation du pays qui a plutôt porté, par rapport à la période d'avant la guerre, sur les secteurs produisant des biens de consommation durables et des biens de production.

¹ Escompte d'effets, avances, « contangoes », prêts en compte courant, prêts de différentes sortes et souscriptions d'actions, à l'exclusion des prêts à l'étranger.

² Les avances mentionnées ici comprennent les avances faites à l'étranger mais non pas les souscriptions de titres ni les comptes courants auprès des « sections spéciales ».

³ Pour onze mois en 1960, la *production d'acier* a atteint 7,5 millions de tonnes contre 6,1 millions en 1959 (11 mois) et 2,1 millions en 1938 (11 mois).

⁴ OECE: « Italie », février 1961.

Sommaire et conclusions

La solidité exceptionnelle de la situation économique extérieure de l'Italie durant ces dernières années a eu des effets presque révolutionnaires sur la liquidité du système financier et bancaire intérieur. *Pour la première fois au cours de son histoire, l'Italie s'est trouvée dotée d'une grande abondance de capitaux.* Cela a inévitablement provoqué une pression de nature spéculative, qui se reflète dans la forte hausse de la bourse qui, bien qu'elle ait été violemment interrompue à deux reprises, continue de plus belle. Le fait demeure cependant que l'industrie et les affaires en général bénéficient de cette liquidité, grâce aux taux d'intérêt plus bas, et qu'un *marché des capitaux* se développe rapidement. Le marché des obligations connaît déjà une extension et un mouvement inconnus jusqu'ici. Malgré les obstacles résultant des lacunes de la législation, les *sociétés d'investissement* progressent rapidement. L'Italie commence aussi à exporter des capitaux.

Les investissements financiers sont autorisés jusqu'à un certain point à l'intérieur de la zone du Marché commun européen et on peut s'attendre à ce qu'ils le soient aussi bientôt dans d'autres pays. Les investissements italiens à l'étranger sont aussi encouragés par la participation croissante de l'Italie aux grands projets de travaux publics et industriels dans le monde entier.

L'Italie s'est aussi mise à accorder sur une grande échelle des *crédits à moyen terme à des pays étrangers* pour la fourniture de machines et de biens d'équipement, et cela mène à son tour à des associations et finalement à des investissements directs.

Par ailleurs, l'Italie continue à attirer d'importants investissements dans son industrie de la part des milieux économiques suisses, américains et d'autres étrangers, surtout actuellement en corrélation avec les perspectives que le Marché commun européen a fait naître.

Les autorités italiennes sont conscientes des responsabilités qui découlent pour elles des effets combinés de la situation économique favorable de l'Italie sur le plan international et des difficultés de la balance des paiements des Etats-Unis. Elles ont pris à cet égard diverses mesures de coopération avec les USA ¹.

En dépit de cette récente poussée de prospérité, l'Italie ne reste pas moins un pays au revenu moyen relativement bas, ce qui implique des responsabilités pressantes sur le plan intérieur. De plus, le changement de la mentalité de pays débiteur à celle de pays créancier prend beaucoup de temps.

¹ Voici quelques-unes des mesures adoptées par l'Italie pour aider l'économie américaine à résoudre le problème posé par le déficit de sa balance des paiements.

- a) Alors que les exportations de voitures automobiles vers les Etats-Unis diminuaient fortement en 1960, l'Italie a virtuellement aboli toutes les restrictions quantitatives en ce qui concerne les importations de produits industriels américains.
- b) Au cours de l'année 1960, l'Italie a aussi accru ses achats de blé et de coton aux Etats-Unis.
- c) Dans l'ensemble, pendant les neuf premiers mois de 1960, les importations en provenance des Etats-Unis ont augmenté de 75 %, tandis que les exportations vers ce pays n'ont augmenté que de 17 %, et l'excédent de la balance commerciale entre les Etats-Unis et l'Italie a été d'environ 200 millions de dollars en faveur des premiers.
- d) Les autorités italiennes ont encouragé les banques commerciales à payer à l'avance, dans la mesure du possible, leurs dettes vis-à-vis des banques américaines.
- e) Malgré l'éventualité d'une inflation, l'Italie a maintenu son taux d'escompte à 3,5 %, afin d'empêcher que la différence de ses taux d'intérêt avec ceux du marché financier américain ne s'étende et ne provoque des afflux de fonds.
- f) La Banca d'Italia n'a procédé à aucun achat d'or aux Etats-Unis depuis 1958.
- g) L'Italie a aussi souscrit jusqu'à concurrence de 85 millions de dollars aux nouveaux emprunts de la Banque Mondiale, et a pris des mesures afin d'augmenter sa contribution au développement de l'économie des pays sous-développés. Un programme d'assistance financière, jusqu'à concurrence de 100 millions de dollars, a été présenté au Parlement italien.

En fait, l'Italie n'est pas encore parvenue à résoudre complètement ses problèmes structurels qui sont le *chômage* et le *sous-développement de grandes parties de son territoire*. Ces dernières années cependant un très long chemin a déjà été parcouru vers la solution du problème du chômage. Il y a encore toujours un noyau assez important de chômeurs complets et partiels, mais, au cours des deux dernières années, plus de 900.000 nouvelles occasions de travail ont été créées, de telle sorte que la population active de l'Italie dépasse maintenant les 20 millions. L'autre problème est plus difficile à traiter parce qu'il est lié à des facteurs géographiques et de milieu profondément enracinés. Cependant, dans le cadre du programme spécial de développement mis en application par l'entremise de la « Cassa del Mezzogiorno », l'équivalent de plus d'un quart de milliard de dollars est en train d'être dépensé chaque année en vue d'améliorer les conditions de base dans l'Italie du Sud, en Sicile et en Sardaigne, et avant tout, pour promouvoir l'industrialisation.

Des progrès considérables ont été réalisés dans certaines régions, en Sicile en particulier, grâce à la découverte de pétrole et de gaz naturel, et à la possibilité qui en est résultée de multiplier les occasions de travail dans l'industrie du pétrole et de la pétrochimie. Cependant, il reste beaucoup à faire si l'on considère que la différence dans le revenu moyen individuel entre le Nord et le Sud excède 50 % et aussi que, en dépit de l'attention spéciale dont le Sud fait l'objet, son taux de croissance économique est bien moindre que celui du Nord.

Pour conclure, je voudrais insister sur le fait qu'il serait faux de se laisser gagner par un sentiment facile d'optimisme, qui pourrait être engendré par la croissance et la prospérité actuelles ¹.

De plus, l'économie italienne s'approche rapidement de sa pleine maturité et, comme les Suisses le savent par expérience, la maturité engendre ses propres problèmes. En même temps, il semble manifeste que la croissance économique de toute l'Europe occidentale continue à s'amplifier et que cela justifie de grands espoirs pour l'avenir.

Boston, avril 1961.

¹ Le retour à une situation plus normale, faisant suite à l'extraordinaire expansion de ces dernières années, est souligné dans *l'Italian Economic Survey*, publié en janvier-février 1961, par l'Association of Italian Joint Stock Companies. Voir aussi dans la même publication: *The Economic Situation in Italy in 1960*, mai-juin 1961.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

Lausanne - 36 agences dans le canton

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse